

## Renforcement du système de santé et soins respectueux

Ce document complète la Déclaration de la FIGO - [L'accouchement : Une déclaration des droits](#) - et souligne la nécessité d'efforts de renforcement des systèmes de santé mondiaux et l'importance de soins respectueux. Avec la Déclaration des droits, il contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable 3.1 et 3.2, qui visent à réduire le taux de mortalité maternelle mondial à moins de 70 pour 100 000 naissances vivantes et à mettre fin aux décès évitables d'enfants et de nouveau-nés d'ici à 2030.

Les modèles de soins de maternité sont passés d'un modèle médical à un modèle fondé sur la valeur, reposant sur un partenariat entre le prestataire et le bénéficiaire. Dans ce dernier modèle, les besoins et les attentes du bénéficiaire des soins en matière de santé, ainsi que les résultats sanitaires souhaités, sont les moteurs de la prise de décision et des mesures de la qualité. Dans le cadre des soins à la mère et au nouveau-né selon une approche centrée sur la femme, l'accent est mis sur l'ensemble des soins de maternité fournis par les professionnels de la santé. Le renforcement de nos systèmes de santé et la fourniture de soins respectueux sont des éléments essentiels de la santé maternelle et néonatale.

L'[Initiative internationale sur l'accouchement](#) (ICI) s'attaque aux défis urgents en matière de soins de maternité, dans le but de fournir des soins sûrs, respectueux et fondés sur des preuves. Ce respect comprend le traitement des mères et des familles avec dignité, ainsi que la garantie que les prestataires sont traités avec respect sur leur lieu de travail. L'ICI a choisi de placer l'unité « mère-bébé-famille » au centre de la prestation de soins, en tant que bénéficiaire des soins. La famille mère-bébé fait référence à une unité intégrale pendant la pré-grossesse, la grossesse, la naissance et la petite enfance, dont les membres influencent la santé les uns des autres.

Au sein de cette triade, la dyade mère-bébé conserve une importance centrale, car les soins prodigués à l'une ont un impact considérable sur l'autre. L'ajout du terme « famille » à cette unité traduit l'importance des conjoints, des partenaires et de la structure familiale sociale ou communautaire dans laquelle la grossesse est planifiée, la fécondation a lieu et un enfant naît et est élevé. L'unité « famille » souligne que les activités et les systèmes de soins maternels doivent répondre aux besoins de la triade mère-bébé-famille, afin de réaliser le plein potentiel de soins maternels sûrs et respectueux.

En réponse au défi du manque de respect et des abus dans les soins de maternité (un phénomène bien documenté) l'ICI suit la recommandation selon laquelle ce problème doit être abordé par une amélioration de la communication, de la sensibilisation et du suivi, intégrés dans l'établissement de soins de santé.

### Position de la FIGO sur la question

Les soins de maternité devraient être un modèle de partenariat entre les praticiens de la santé et la famille mère-bébé, fondé sur le soutien, l'individualisation, la valeur et les preuves. L'ICI a été développée pour promouvoir la qualité dans la pratique dans le cadre d'une approche multidimensionnelle de la qualité. Cette approche garantit que les pratiques fondées sur des

données probantes sont axées sur l'obtention de meilleurs résultats en matière de santé biomédicale et psychosociale pour l'unité mère-bébé-famille. Elle aborde également les questions relatives au système de santé qui contribuent à la réalisation de la qualité des soins dans la pratique, notamment les conditions de travail et les relations entre les praticiens de santé.

## Recommandations de la FIGO : des mesures pour des soins maternels respectueux

Afin de promouvoir et de fournir des soins maternels sûrs et respectueux, la FIGO recommande les mesures suivantes.

- Traiter chaque femme et chaque nouveau-né avec compassion, respect et dignité, sans violence physique, verbale ou émotionnelle, en fournissant des soins sûrs et sensibles sur le plan culturel et qui respectent les coutumes, les valeurs, l'identité sexuelle et les droits à l'expression, au choix éclairé et à la vie privée de la personne.
- Respecter le droit de chaque femme d'accéder à des soins non discriminatoires et gratuits, ainsi que d'en recevoir (ou au moins abordables) tout au long de la grossesse, étant entendu qu'en aucun cas une femme ou un bébé ne peut se voir refuser des soins ou être retenu(e) après la naissance faute de pouvoir payer.
- Fournir couramment le modèle de soins maternels Mère-Bébé-Famille intégrant la pratique et la philosophie de collaboration qui peut être pratiqué par tous les praticiens de santé dans tous les contextes et à tous les niveaux de la prestation de soins.
- Reconnaître le droit de la mère à un soutien continu pendant le travail et l'accouchement, l'informer de ses avantages et veiller à ce qu'elle reçoive ce soutien de la part des professionnels de la santé et des accompagnateurs de son choix.
- Des alternatives pharmacologiques et non pharmacologiques doivent être disponibles pour les mesures de confort et de soulagement de la douleur pendant le travail, et les risques et avantages de toutes les options doivent être expliqués.
- Fournir des pratiques fondées sur des données probantes et bénéfiques pour la mère, le bébé et la famille tout au long du continuum reproductif.
- Éviter les procédures et les pratiques potentiellement dangereuses dont les avantages ne sont pas suffisamment prouvés par rapport aux risques pour une utilisation systématique ou fréquente pendant la grossesse normale, le travail, l'accouchement et la période post-partum et néonatale.
- Mettre en œuvre des mesures qui améliorent le bien-être et préviennent les maladies pour la famille mère-bébé, notamment une bonne nutrition, de l'eau potable, des installations sanitaires, l'hygiène, le planning familial, la prévention des maladies et des complications, et l'éducation avant et après la grossesse.
- Fournir les soins obstétricaux, néonataux et d'urgence appropriés, si nécessaire. Veiller à ce que les praticiens des soins de santé soient formés à reconnaître les conditions et complications potentiellement dangereuses et à fournir un traitement ou une stabilisation efficace, et à ce qu'ils aient établi des liens de consultation et un système d'orientation sûr et efficace.
- Disposer d'une politique de ressources humaines favorable au recrutement et au maintien d'un personnel dévoué. Veiller à ce que tous les praticiens des soins de santé soient en sécurité, respectés et habilités à fournir des soins de haute qualité, collaboratifs et personnalisés aux femmes et aux nouveau-nés dans un environnement de travail positif.

- Fournir un continuum de soins en collaboration avec tous les praticiens, institutions et organisations des soins de santé concernés, avec des plans et une logistique établis pour la communication, la consultation et l'orientation entre tous les niveaux de soins.
- Promouvoir l'allaitement maternel et le contact peau à peau, en se référant aux étapes de l'[Initiative révisée](#) [hôpital ami des bébés](#), et les intégrer dans la pratique, la formation et les politiques.
- Préconiser et œuvrer pour l'élimination de toutes les expositions aux produits toxiques, ce qui peut inclure la perfusion intraveineuse, les vitamines, la nourriture, les produits personnels et l'eau. La FIGO reconnaît que pour la sécurité de la mère et du nouveau-né, il est important de comprendre l'effet des produits chimiques toxiques et des perturbateurs endocriniens sur la santé à long terme, avant, pendant et après la grossesse.

## Les engagements de la FIGO

La FIGO s'engage à adopter les mesures qui suivent. Nous :

- veillerons à ce que les soins respectueux soient un élément central de la pratique de l'obstétrique et de la gynécologie
- promouvoir la compassion et la dignité dans la fourniture des soins, en garantissant l'accès à des soins abordables
- par l'intermédiaire de la Division de la santé maternelle et néonatale de la FIGO (et de son Comité pour le renforcement des systèmes de santé et les soins respectueux) encouragerons la collaboration, la communication et les pratiques fondées sur des preuves entre les comités et dans toutes les orientations, afin d'améliorer la sécurité des patients
- diffuserons des éléments probants auprès des sociétés membres, afin de garantir la promotion des meilleures pratiques en fonction des connaissances les plus récentes disponibles
- travaillerons avec les sociétés membres pour partager les mesures pour des soins maternels respectueux, y compris l'ICI, par le biais du plaidoyer, de l'éducation, de la formation et du soutien aux établissements de santé
- promouvoir l'élaboration de programmes d'enseignement, afin que les prestataires disposent des outils nécessaires à une pratique respectueuse.

## À propos de la FIGO

La FIGO est une organisation professionnelle qui regroupe plus de 130 associations d'obstétrique et de gynécologie du monde entier. Elle a pour but que toutes les femmes du monde bénéficient des standards les plus élevés de bien-être et de santé physique, mentale, reproductive et sexuelle possible tout au long de leur vie. Nous dirigeons des activités de programmes mondiaux, en nous concentrant plus particulièrement sur l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est.

La FIGO plaide sur la scène internationale, notamment pour les Objectifs de développement durable (ODD) relatifs à la santé procréative, maternelle, néonatale, infantile et adolescente et aux maladies non transmissibles (ODD3). Nous nous efforçons également d'améliorer le statut des femmes et de leur permettre de participer activement à la réalisation de leurs droits reproductifs et sexuels, notamment en luttant contre la mutilation génitale féminine et les violences sexistes (ODD5).

Nous assurons également l'éducation et la formation de nos sociétés membres et renforçons les capacités de celles des pays à faibles ressources en renforçant le leadership, les bonnes pratiques et la promotion des dialogues politiques.

La FIGO a des relations officielles avec l'Organisation mondiale de la santé et dispose du statut consultatif avec les Nations Unies.

## À propos des termes que nous utilisons

Dans nos documents, nous utilisons souvent les termes « femme », « fille » et « femmes et filles ». Nous reconnaissons que certaines personnes qui ont besoin d'accéder à des services gynécologiques et obstétricaux ne s'identifient pas comme une femme ou une fille. Toutes les personnes, quelle que soit leur identité de genre, doivent avoir accès à des services et des soins appropriés, inclusifs et sensibles.

Nous utilisons également le terme « famille ». Lorsque nous le faisons, nous faisons référence à un groupe reconnu (peut-être uni par le sang, le mariage, le partenariat, la cohabitation ou l'adoption) qui forme un lien affectif et sert d'unité de la société.

La FIGO reconnaît que le langage que nous utilisons n'est pas toujours naturellement inclusif. Nous sommes entrain d'entreprendre un examen approfondi des mots et expressions que nous utilisons pour décrire les personnes, la santé, le bien-être et les droits, afin de démontrer notre engagement à développer et à fournir des politiques, programmes et services inclusifs.

**Pour toute demande de renseignements** Rob Hucker, Responsable communications et engagement  
[rob@figo.org](mailto:rob@figo.org) +44 (0) 7383 025 731

## Référence de cette déclaration

Fédération internationale de gynécologie et obstétrique. *FIGO Statement – Health System Strengthening and Respectful Care*. 2021. Disponible sur : [www.figo.org/resources/figo-statements/health-system-strengthening-and-respectful-care](http://www.figo.org/resources/figo-statements/health-system-strengthening-and-respectful-care)